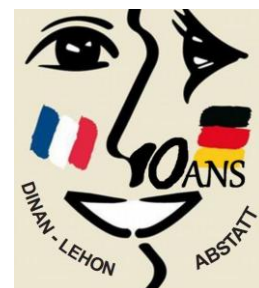




**AMIS DU JUMELAGE
DINAN – LEHON / ABSTATT**
www.jumelage-lehon.com



Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

BULLETIN D'ADHESION - 2026

M., Mme

Prénom.....

Adresse.....

☎.....

E-Mail.....

Parle allemand (*) : Oui - Non - Un peu

Parle anglais (*) : Oui - Non - Un peu

(*) Entourer la réponse

**Cotisation annuelle demandée : 16 € pour une personne seule
20 € pour un couple ou une famille**

L'adhésion permet :

- d'être informé régulièrement des activités et des projets dans lesquels les adhérents peuvent s'impliquer.
- de recevoir la newsletter mensuelle,
- d'avoir accès prioritairement à nos manifestations et séjours dans nos villes jumelles.

L'esprit « jumelage » c'est, si vous le souhaitez, accueillir et offrir l'hospitalité à un citoyen séjournant dans notre ville. La réciprocité devient alors toute naturelle permettant ainsi un enrichissement mutuel sur le plan humain, linguistique et culturel.

Autorisation droit à l'image :

- ☐ J'autorise le Comité de Jumelage à utiliser les photos prises par ses membres pendant les activités organisées par le Comité de Jumelage, pour la newsletter mensuelle, le diaporama annuel, ou le site Internet.

(SVP cochez la case)

Signature :

Bulletin + règlement (Chèque à l'ordre des Amis du Jumelage – LEHON)

à retourner à : **Mme Joëlle SOREL**

4, rue du Clos de la Porte

22100 SAINT-CARNE

Tél : 06 71 15 08 61

Possibilité de régler par virement bancaire